



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°949) DE MISE A
DISPOSITION LA SALLE MESSIAEN A
L'ASSOCIATION «CANTABILE-JEAN-MARIE
MACHADO», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-218
EN DATE DU 03 JUILLET 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Entreprise « CANTABILE – JEAN-MARIE MACHADO » représentée par son Président, Monsieur Eric DANICOURT, dont le siège est situé 61 rue Jean Claude Romain, 94170 Le Perreux-sur-Marne, d'organiser des répétitions dans la salle Messiaen les 29 et 30 mars 2024 de 10h00 à 18h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Entreprise « CANTABILE – JEAN-MARIE MACHADO » représentée par son Président, Monsieur Eric DANICOURT, dont le siège est situé 61 rue Jean Claude Romain, 94170 Le Perreux-sur-Marne, une convention de location de salle pour un montant de 156,30 € TTC (cent-cinquante-six euros et trente centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Messiaen les 29 et 30 mars 2024 de 10h00 à 18h00 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN